

BIENVENUE

Votre guide d'adhésion



Le Régime de retraite enregistré de
L'Université d'Ottawa

À propos du présent guide d'adhésion

Vous trouverez dans le présent guide les renseignements nécessaires pour adhérer au programme de retraite collectif de votre employeur.

Même si vous devez y consacrer un peu de temps, l'adhésion reste profitable. Pour faciliter la lecture du présent guide, une couleur distincte indique chaque étape du processus. Un encadré intitulé « À faire » vous indique ce que vous devez faire à chaque étape du processus d'adhésion. Les encadrés sont utilisés pour faire la distinction entre ce que vous devez faire et ce que vous devez retenir.

Ce que vous devez faire

Étape un : Vous renseigner sur votre programme.

Étape deux : Adhérer au régime.

Étape trois : Décider du placement de votre épargne.

Étape quatre : Veillez à ne pas sauter d'étapes.

Allons-y!

Vous renseigner sur votre programme

À faire!

- Renseignez-vous sur les avantages de votre programme.

Avantages du Régime de retraite enregistré de L'Université d'Ottawa

Afin de vous aider à vous préparer pour la vie après le travail, le promoteur de votre régime (votre employeur) a entrepris de vous aider à économiser en vue de la retraite en vous offrant un Régime de retraite enregistré. Maintenant, c'est à vous de procéder à l'étape suivante et de vous inscrire au programme.

Votre Régime de retraite enregistré comporte de nombreux avantages qu'un compte d'épargne ou de placement individuel ne peut pas vous offrir, notamment :

- **Moyen pratique d'épargner** – Vos cotisations sont prélevées directement sur votre paie, avant même qu'elles soient déposées dans votre compte bancaire; il est ainsi plus facile d'épargner régulièrement. Même si vos cotisations sont modestes – un montant dont vous pourriez vous priver sans difficulté – elles pourront constituer un capital intéressant à long terme.
- **Réduction d'impôt immédiate** – Vos cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite et/ou aux régimes de retraite enregistrés sont prélevées sur votre paie brute, avant impôt, ce qui réduit votre revenu imposable. Vous diminuez ainsi immédiatement l'impôt à payer sur votre revenu. Comme les retenues d'impôt sont fondées sur votre salaire net, vous bénéficiez d'une économie d'impôt sur chaque paie tout au long de l'année.
- **Croissance à l'abri de l'impôt** – Les régimes enregistrés d'épargne-retraite, régimes de participation différée aux bénéfices et régimes de retraite enregistrés s'accroissent en franchise d'impôt jusqu'à ce que les fonds soient retirés des régimes.
- **Frais de gestion des placements avantageux** – Votre régime collectif vous permet de profiter de frais de gestion des placements (FGP) avantageux. Ainsi, une plus grande part de vos cotisations demeure dans votre compte pour fructifier.
- **Gestionnaires de fonds chevronnés** – Grâce à votre régime collectif, vous pouvez bénéficier des services des meilleurs gestionnaires de fonds au monde et participer à leurs fonds, qui dans bien des cas ne sont pas offerts aux épargnants individuels.

- **Accès sécurisé aux données de votre compte par internet et par téléphone** – Vous pourrez gérer votre compte et vos placements selon la méthode qui vous convient, soit par l'intermédiaire du site web protégé des participants ou du service à la clientèle.
- **Relevés faciles à lire** – Les relevés des participants de Manuvie vous aident à faire le suivi de votre épargne et vous donnent des conseils pour vous aider à élaborer un plan d'épargne-retraite efficace.

Poursuivez votre lecture pour connaître la façon de vous inscrire.

Détail de votre programme

Le programme de retraite collectif de L'Université d'Ottawa comprend le(s) régime(s) suivant(s) :

- Régime de retraite enregistré (RRE) - votre adhésion à ce régime est **facultative**

Votre Régime de retraite enregistré vous donne la possibilité d'épargner davantage en participant à un régime facultatif. Vous pouvez utiliser votre régime facultatif pour verser des cotisations additionnelles. Par exemple, des cotisations de 600 \$ par année, soit à peine 50 \$ par mois, s'élèveront à plus de 20 000 \$ après 20 ans.

Cette projection suppose que les cotisations demeurent dans votre compte jusqu'à la retraite et que le taux de croissance est de 5 % par année.

Adhérer au régime

À faire

- ☐ Suivez les instructions ci-dessous pour adhérer au régime.

Veillez détacher le(s) **formulaire(s) d'adhésion** relatif(s) au(x) régime(s) ci-dessous. Il(s) se trouve(nt) à la fin du présent guide.

Vous pouvez vous inscrire au régime ci-dessous :

Formulaire d'adhésion au Régime de retraite enregistré

Page 27

Veillez remplir les sections suivantes sur chaque formulaire d'adhésion :

- Votre régime
- Vos renseignements personnels
- Désignation de bénéficiaire(s)

Lorsque vous aurez rempli ces sections sur chaque **formulaire d'adhésion**, passez à l'étape suivante dans votre guide d'adhésion.

Décidez du placement de votre épargne

À faire!

- Veuillez suivre les directives pour déterminer votre profil d'épargnant et choisir vos placements.

Remarque : Si vous consultez un planificateur financier pour choisir vos placements dans le cadre du présent Régime de retraite enregistré, veuillez lui remettre ce guide. Si vous ne demandez pas conseil à un planificateur financier avant de prendre vos décisions de placement, veuillez poursuivre votre lecture.

Si vous ne fournissez pas d'instructions sur le placement de vos cotisations, celles-ci seront affectées au placement par défaut du régime - un fonds axé sur une date de retraite. Nous vous encourageons fortement à participer à la gestion de votre épargne-retraite et à vous assurer que vos placements vous conviennent. Le placement par défaut de votre régime est considéré comme un placement temporaire de vos cotisations et n'est peut-être pas approprié pour la planification à long terme de votre retraite.

Déterminez votre profil d'épargnant

À faire!

- Répondez aux questions suivantes pour déterminer si vous devriez constituer votre propre portefeuille ou choisir un seul fonds « prêt-à-l'emploi ».

	A	B
1. Dans quelle mesure êtes-vous intéressé à choisir vos placements dans le cadre de votre plan d'épargne-retraite?	Cela ne m'intéresse pas. ☐	Cela m'intéresse beaucoup. ☐
2. Dans quelle mesure prévoyez-vous surveiller vos placements et les rééquilibrer chaque année?	Je ne veux pas examiner mes placements. ☐	J'examine mes placements régulièrement (au moins tous les trimestres). ☐
3. Comment qualifieriez-vous vos connaissances en matière de placement?	Je n'y connais à peu près rien. ☐	J'ai de bonnes connaissances en matière de placement. ☐

Si vous avez
coché au moins
deux cases dans
la colonne...

La stratégie de placement qui vous convient le mieux consiste à...

Consultez
la page...

A	...choisir le un fonds axé sur une date de retraite. Les fonds axés sur une date de retraite procurent un portefeuille diversifié de placements au sein d'un seul fonds. Chaque fonds est désigné par sa date d'échéance et, à mesure que cette date approche, le fonds est progressivement rééquilibré de manière à privilégier de plus en plus les placements prudents.		9
B	...constituer votre propre portefeuille. Sélectionnez vos placements parmi les fonds offerts dans le cadre de votre programme.		10



Comment choisir un fonds axé sur une date de retraite

À faire!

- ☐ Indiquez à quel âge vous prévoyez prendre votre retraite : _____
- ☐ Calculez en quelle année vous prévoyez prendre votre retraite : _____

Choisissez dans le tableau ci-dessous le fonds axé sur une date de retraite qui vous convient.

Exemple : Si vous comptez prendre votre retraite en 2046, il faut choisir le BR ind LifePath 2050 Mnv.

- ☐ Entrez le code à quatre chiffres du fonds axé sur une date de retraite que vous sélectionnez dans la section « Vos instructions de placement » sur chaque **fiche d'adhésion**.

Si vous prévoyez prendre votre retraite...	Le fonds axé sur une date de retraite qui vous convient le mieux est le...	Code du fonds
avant 2026	BR ind LifePath 2025 Mnv	2325
2026 - 2030	BR ind LifePath 2030 Mnv	2326
2031 - 2035	BR ind LifePath 2035 Mnv	2327
2036 - 2040	BR ind LifePath 2040 Mnv	2328
2041 - 2045	BR ind LifePath 2045 Mnv	2329
2046 - 2050	BR ind LifePath 2050 Mnv	2330
2051 - 2055	BR ind LifePath 2055 Mnv	2331
2056 ou plus tard	BR ind LifePath 2060 Mnv	2332

Les taux de rendement historiques de ces fonds sont à la page 20. Vous pouvez trouver de l'information sur chaque fonds en ligne à l'aide du code du fonds à l'adresse www.manuvie.ca/trouvermesfonds.

Si vous êtes sur le point de prendre votre retraite, il existe un fonds de revenu de retraite (2321 - BR ind LifePath retr Mnv) qui pourrait vous intéresser.

Vous avez maintenant terminé le processus de sélection des fonds.
 Passez à l'étape suivante pour terminer votre adhésion.



Déterminez votre profil d'épargnant

À faire!

- ☐ Encerclez une réponse par question.
- ☐ Notez dans la case à la droite de chaque question les points obtenus (ils sont indiqués entre parenthèses à la fin de chaque réponse).
- ☐ Additionnez les points pour obtenir votre résultat.

Votre profil d'épargnant est fonction de votre âge, du nombre d'années vous séparant de la retraite et de votre tolérance du risque. Une fois que vous connaîtrez votre profil d'épargnant, vous pourrez affecter votre épargne aux fonds qui vous conviennent.

Vos points

1. Quel est votre horizon de placement - quand aurez-vous besoin de cette épargne?

- a. D'ici 3 ans (0)
- b. Dans 3 à 5 ans (3)
- c. Dans 6 à 10 ans (5)
- d. Dans 11 à 15 ans (8)
- e. Dans 15 ans ou plus (10)

2. Quelle est l'affirmation qui reflète le mieux votre objectif en matière de placement?

- a. Préserver mon argent (0)
- b. Constater une croissance modeste au sein de mon compte (4)
- c. Constater une croissance solide au sein de mon compte (7)
- d. Obtenir le rendement le plus élevé possible (10)

3. Choisissez l'énoncé correspondant à votre perception globale de la gestion du risque.

- a. Je n'aime pas le risque et ne suis pas disposé à exposer mes placements aux fluctuations du marché de manière à obtenir des rendements supérieurs à long terme. (0)
- b. Je suis disposé à accepter des fluctuations modestes à court terme de manière à stimuler la croissance du capital. (2)
- c. Je suis disposé à accepter des fluctuations moyennes à court terme de manière à obtenir des rendements supérieurs à long terme. (4)
- d. Je veux maximiser mes rendements à long terme et suis disposé à accepter des fluctuations considérables à court terme. (6)

4. Si vous possédiez un placement dont la valeur venait à baisser de 20 % sur une courte période, que feriez-vous?

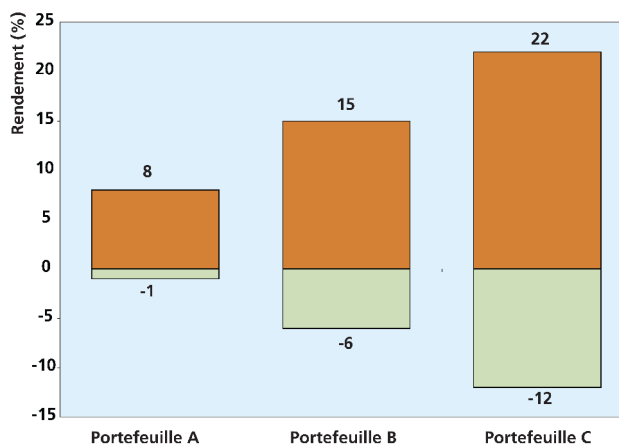
- a. Je vendrais la totalité du placement. (0)
- b. Je vendrais une partie du placement. (2)
- c. Je conserverais le placement. (4)
- d. Je souscrirais un plus grand nombre de parts de ce placement. (6)

5. Si vous pouviez obtenir un rendement plus élevé sur vos placements en augmentant le risque couru, que feriez-vous?

- a. Il est peu probable que j'accepterais un niveau de risque plus élevé. (0)
- b. Je serais disposé à accepter un niveau de risque un peu plus élevé pour une partie de mon portefeuille. (2)
- c. Je serais disposé à accepter un niveau de risque beaucoup plus élevé pour une partie de mon portefeuille. (4)
- d. Je serais disposé à accepter un niveau de risque beaucoup plus élevé pour la totalité de mon portefeuille. (6)

6. Le diagramme ci-dessous fait état de trois portefeuilles types ainsi que des rendements potentiels maximaux et minimaux que chacun pourrait enregistrer sur un an. Lequel de ces portefeuilles seriez-vous le plus enclin à détenir?

- a. Portefeuille A (0)
- b. Portefeuille B (3)
- c. Portefeuille C (6)



7. Après avoir suivi votre plan de retraite pendant plusieurs années, vous évaluez les progrès réalisés et constatez que vous êtes en retard dans vos prévisions et que vous devez modifier votre stratégie si vous désirez prendre votre retraite à l'âge prévu. Que feriez-vous?

- a. Je conserverais les placements que je détiens, mais j'augmenterais le plus possible mes cotisations. (0)
- b. J'augmenterais légèrement ma participation dans des placements plus risqués et augmenterais légèrement mes cotisations. (3)
- c. Je transférerais en totalité l'actif de mon portefeuille dans des placements plus risqués, dans l'espoir d'obtenir un rendement plus élevé à long terme. (6)

8. Lequel des énoncés suivants s'applique le mieux à la réalisation de vos objectifs en matière de revenu de retraite?

- a. Je dois avoir réalisé mon objectif financier avant la date prévue de ma retraite. (0)
- b. J'aimerais être près d'avoir réalisé mon objectif financier à la date prévue de ma retraite. (2)
- c. Si je n'ai pas réalisé mon objectif financier à la date prévue de ma retraite, j'ai suffisamment de souplesse pour repousser cette date. (4)
- d. Je réévalue régulièrement mes objectifs financiers et la date de leur réalisation et j'ai suffisamment de souplesse pour les rajuster en fonction du rendement de mes placements. (6)

Total de vos points :

Interprétation des points obtenus :

Si vous avez obtenu de...	Vous êtes un épargnant de profil...	Description du profil
0 – 7	Conservateur	La protection de votre capital est votre principale préoccupation. Vous êtes peut-être sur le point de prendre votre retraite ou vous préférez tout simplement que votre épargne soit en sécurité, et à cette fin, vous adoptez une approche prudente.
8 – 22	Modéré	Vous souhaitez que votre épargne fructifie, mais vous voulez surtout qu'elle demeure en sécurité. Votre retraite n'est peut-être plus très éloignée ou vous préférez prendre moins de risques et protéger votre épargne.
23 – 37	Équilibré	Vous voulez établir un équilibre entre la croissance et la sécurité de vos placements, mais vous êtes prêt à accepter un certain niveau de risque pour favoriser la croissance de vos placements.
38 – 48	Croissance	Vous souhaitez accroître votre épargne et vous êtes prêt à tolérer les hausses et les baisses des marchés en contrepartie d'un rendement à long terme potentiellement supérieur. Le temps joue probablement en votre faveur jusqu'à la retraite.
49 – 56	Audacieux	Vous recherchez la croissance à long terme de votre épargne-retraite. Vous savez que les marchés sont parfois à la hausse, parfois à la baisse, et vous êtes prêt à tolérer un niveau de risque élevé pour maximiser le potentiel de rendement de vos placements. Vous disposez de beaucoup de temps avant la retraite pour laisser passer les cycles du marché.

Vous êtes un épargnant de profil : _____



Comment constituer votre propre portefeuille

À faire!

- Précisez le pourcentage des cotisations que vous désirez affecter à chaque fonds à la section « Vos instructions de placement » de chaque **formulaire d'adhésion**.

Vous êtes un épargnant de profil (voir la page 13) : _____

Repérez l'exemple de portefeuille qui correspond à votre profil d'épargnant.

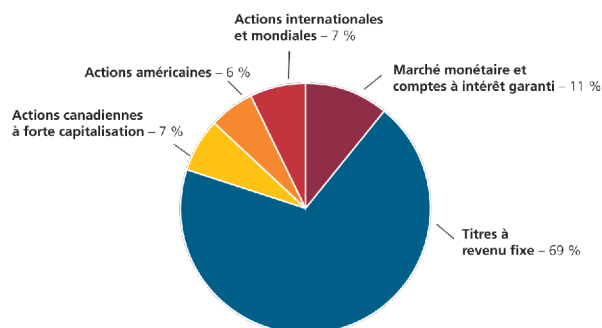
Les exemples de portefeuilles ci-dessous vous aideront à choisir vos fonds. Pour assurer la diversification de votre portefeuille, choisissez au moins un fonds de chaque catégorie d'actif.

Chaque catégorie d'actif du portefeuille type est représentée par une couleur distincte. Par exemple, les descriptions des titres à revenu fixe sont en bleu, et celles des fonds d'actions américaines, en orange.

**Si vous êtes un épargnant
de profil...**

**La répartition d'actif qui vous est
recommandée est...**

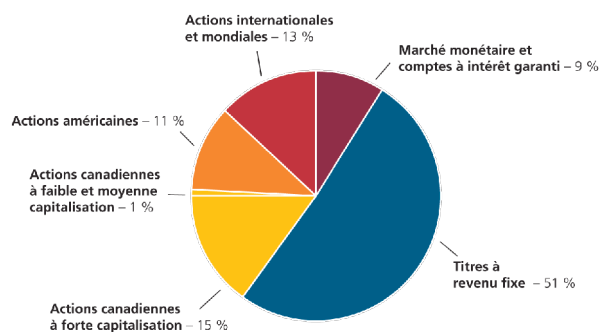
Conservateur



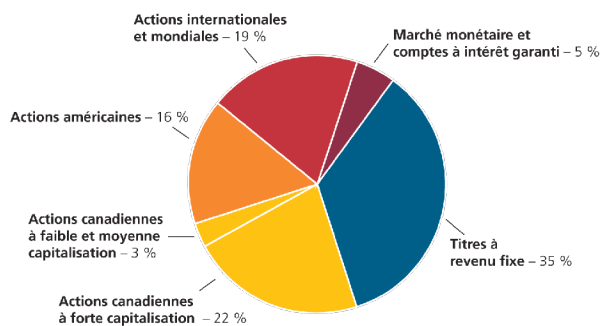
Si vous êtes un épargnant de profil...

La répartition d'actif qui vous est recommandée est...

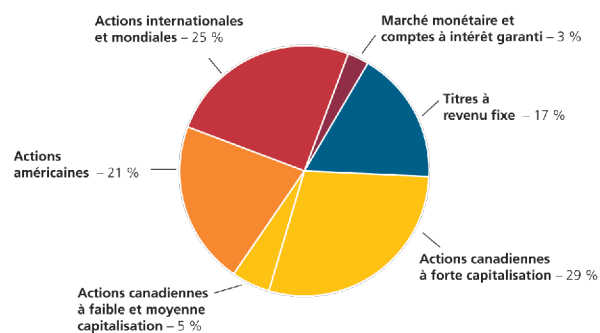
Modéré



Équilibré



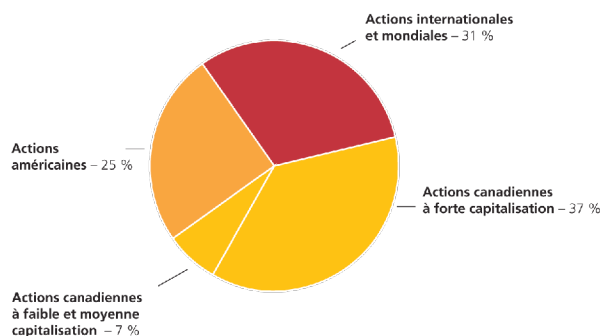
Croissance



Si vous êtes un épargnant
de profil...

Audacieux

La répartition d'actif qui vous est
recommandée est...



Remarques :

- Vous remarquerez que les graphiques circulaires **ne** comportent **pas** de fonds équilibrés. Ces fonds sont déjà bien diversifiés et placent généralement 40 % de leur actif dans des titres à revenu fixe, et 60 % dans des actions. Ne l'oubliez pas au moment de choisir vos fonds au moyen des portefeuilles donnés à titre d'exemple ci-dessus.
- Vous devriez tenir compte de la façon dont est placée l'épargne que vous détenez ailleurs que dans ce régime. Vous avez peut-être déjà effectué des placements dans certaines des catégories d'actif des portefeuilles ci-dessus. À noter que les graphiques ci-dessus sont présentés uniquement à titre de suggestion.

Où trouver des renseignements plus détaillés sur les fonds offerts?

Les **taux de rendement historiques** de ces fonds sont à la page 20. Vous pouvez trouver de l'information sur chaque fonds en ligne à l'aide du code du fonds à l'adresse www.manuvie.ca/trouvermesfonds.

Vous avez maintenant terminé le processus de sélection des fonds.
Passez à l'étape suivante pour terminer votre adhésion.

Veillez à ne pas sauter d'étapes

À faire!

- ☐ Servez-vous de la liste de contrôle ci-dessous pour ne rien oublier.
- ☐ Consultez la liste ci-après pour savoir comment soumettre vos le formulaire dûment rempli.

Assurez-vous d'avoir rempli au complet chaque formulaire de demande pour les régimes auxquels vous vous inscrivez.

Est-ce que:

- ☐ vous avez rempli la section *Vos renseignements personnels*?
- ☐ vous avez désigné votre bénéficiaire (ou vos bénéficiaires)?
- ☐ vous avez fourni des instructions sur la façon de placer vos cotisations?
- ☐ vous avez signé et daté chaque formulaire?

Votre trousse d'adhésion contient :

- Un **formulaire d'adhésion** au Régime de retraite enregistré (contrat n° : 34060) - à retourner à Université d'Ottawa.

Votre adhésion est réussie!

Et ensuite?

Vous recevrez une lettre de Manuvie vous souhaitant la bienvenue en tant que nouveau participant au programme collectif. Cette lettre contiendra votre numéro de client et vous indiquera comment obtenir votre NIP et comment vous inscrire au site Web sécurisé.

Établissez votre compte en ligne pour accéder à des ressources qui vous aideront à planifier votre avenir financier.

- Rendez-vous à l'adresse **www.manuvie.ca/PRO** et ouvrez une session dans votre compte d'épargne-retraite.
- Cliquez sur Inscription et suivez les instructions.

Comment puis-je suivre l'évolution de mon compte?

- **Relevés du participant** – Vous recevrez des relevés faciles à comprendre faisant état des opérations sur votre compte et de la croissance de vos placements.
- **En ligne** – Vous pouvez accéder à votre compte en ligne 24 heures par jour, 7 jours par semaine, à l'adresse **www.manuvie.ca/PRO**.
- **Téléphone** – Vous pouvez communiquer avec un représentant du Service à la clientèle du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE), au **1 888 388-3288**.

Quelles sont mes responsabilités en tant que participant?

À faire!

- ☐ Prenez connaissance des responsabilités qui vous incombent.

Tout régime d'épargne-retraite donnant droit à une aide fiscale et permettant de choisir parmi au moins deux options de placement est considéré comme un régime de capitalisation.

En tant que participant à un régime de capitalisation, les responsabilités ci-dessous vous incombent :

- établir le montant de vos cotisations;
- utiliser les outils et les renseignements mis à votre disposition dans le cadre du programme;
- choisir vos placements;
- veiller à ce que vos placements demeurent conformes à vos objectifs d'épargne et de placement en les révisant régulièrement.

Vous devriez en outre envisager de consulter un conseiller qualifié indépendant à l'égard de vos placements.

Les représentants du Service à la clientèle et les spécialistes en information financière de Manuvie peuvent vous aider à profiter des nombreux outils et services qui sont mis à votre disposition.

Pour communiquer avec le Service à la clientèle, appelez au **1 888 388-3288** du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h (HE).

Aperçu des rendements

Fonds liés aux valeurs du marché

Les placements offerts dans le cadre de votre programme collectif sont affichés ici. Les rendements ci-après sont les rendements bruts et ne tiennent pas compte des frais de gestion des placements (FGP) ni des autres frais ou taxes applicables aux fonds, lesquels ont une incidence sur les rendements.

Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à l'adresse **www.manuvie.ca/trouvermesfonds**. Utilisez le code du fonds pour consulter les renseignements sur chaque fonds.

Les rendements des indices de référence sont également présentés pour vous aider à effectuer des comparaisons des rendements. Ces rendements, *en italique*, ne sont fournis qu'à titre indicatif; il n'est pas possible d'effectuer des placements dans les indices de référence.

Rendements au 31 août 2021															
Code du fonds	Nom du fonds	FGP % ³	DDA ⁴	Rendements annualisés (%) ¹						Rendements annuels (%) ²					
				1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	10 ans	2021	2020	2019	2018	2017	
FONDS AXÉS SUR UNE DATE CIBLE															
2321	BR ind LifePath retr Mnv	0,620	4,7	8,7	7,8	7,3	7,3	6,2	6,5	8,7	7,0	6,2	7,2	1,9	
	Indice de référence Fonds BlackRock indiciel LifePath de ret ⁵		4,8	8,7	7,8	7,3	7,2	6,1	6,5	8,7	6,8	6,2	7,2	1,9	
2325	BR ind LifePath 2025 Mnv	0,620	6,6	11,4	9,3	8,1	8,3	7,5	8,6	11,4	7,3	5,7	9,2	4,0	
	Indice de référence Fonds BlackRock indiciel LifePath 2025 ⁵		6,6	11,4	9,2	8,0	8,3	7,4	8,6	11,4	7,1	5,6	9,1	3,9	
2326	BR ind LifePath 2030 Mnv	0,620	8,8	14,5	11,0	9,0	9,3	8,4	9,3	14,5	7,6	5,3	10,1	4,8	
	Indice de référence Fonds BlackRock indiciel LifePath 2030 ⁵		8,8	14,6	11,1	9,1	9,3	8,4	9,4	14,6	7,7	5,2	10,0	4,7	
2327	BR ind LifePath 2035 Mnv	0,620	11,0	17,7	12,7	10,0	10,3	9,3	10,1	17,7	7,9	4,9	11,0	5,7	
	Indice de référence Fonds BlackRock indiciel LifePath 2035 ⁵		11,0	17,7	12,6	9,9	10,2	9,2	10,0	17,7	7,7	4,8	10,9	5,5	
2328	BR ind LifePath 2040 Mnv	0,620	13,1	20,8	14,2	10,9	11,2	10,2	10,8	20,8	8,1	4,5	11,9	6,6	
	Indice de référence Fonds BlackRock indiciel LifePath 2040 ⁵		13,1	20,8	14,2	10,8	11,1	10,1	10,7	20,8	7,9	4,4	11,8	6,4	
2329	BR ind LifePath 2045 Mnv	0,620	15,0	23,5	15,6	11,7	12,0	11,0	11,4	23,5	8,2	4,2	12,8	7,3	
	Indice de référence Fonds BlackRock indiciel LifePath 2045 ⁵		15,0	23,5	15,6	11,6	11,9	10,9	11,3	23,5	8,2	4,1	12,6	7,1	
2330	BR ind LifePath 2050 Mnv	0,620	16,1	25,1	16,5	12,2	12,4	11,5	s.o.	25,1	8,4	4,1	13,2	7,6	
	Indice de référence Fonds BR indiciel LifePath 2050 ⁵		16,1	25,2	16,5	12,1	12,4	11,4	s.o.	25,2	8,3	4,0	13,1	7,4	
2331	BR ind LifePath 2055 Mnv	0,620	16,3	25,4	16,6	12,3	12,5	11,5	s.o.	25,4	8,5	4,1	13,2	7,7	
2332	BR ind LifePath 2060 Mnv	0,620	16,2	25,3	16,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	25,3	8,4	s.o.	s.o.	s.o.	
MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN															
3132	Mar monétr cdn Mnv (GPM)	0,570	0,3	0,5	1,1	1,4	1,4	1,3	1,3	0,5	1,6	2,0	1,5	1,0	
3191	Intérêt élevé quotidien Mnv	0,500	0,3	0,4	0,7	1,1	1,2	1,2	1,4	0,4	1,0	1,7	1,5	1,2	
TITRES À REVENU FIXE															
4131	Oblig canadiennes Mnv (GPM)	0,650	-2,4	-1,2	2,7	5,0	4,1	3,1	4,0	-1,2	6,7	9,8	1,5	-1,1	
4141	Obl Can Fidelity MVie	0,850	-1,9	-0,2	3,0	5,2	4,4	3,4	4,2	-0,2	6,2	9,8	1,9	-0,6	
4162	Rev fixe It MFS Mnv	0,750	-5,9	-4,5	1,3	6,1	5,4	3,7	5,8	-4,5	7,4	16,4	3,5	-2,9	
4191	Ind d'oblig can GPM Mnv	0,555	-2,6	-1,7	2,0	4,4	3,7	2,6	3,7	-1,7	5,8	9,5	1,3	-1,4	
4192	Revenu fixe Plus Mnv (AB)	0,690	-1,5	0,3	2,4	4,9	4,0	3,1	4,1	0,3	4,6	10,0	1,2	-0,5	
ÉQUILIBRÉS															
5011	Fonds équilibré Mnv	0,750	9,4	15,0	10,6	8,8	8,8	8,0	8,8	15,0	6,3	5,4	8,7	4,8	
5132	Rev mens élevé FCM Mnv	0,800	11,6	16,8	11,5	9,6	9,5	8,9	10,4	16,8	6,4	5,9	9,1	6,8	
5291	Éq éth Gdn ISR	0,850	11,2	16,1	10,5	9,8	9,5	8,5	s.o.	16,1	5,1	8,4	8,7	4,5	
5452	Équilibré cdn Mawer Mnv	0,840	9,4	15,1	12,4	10,7	10,8	9,6	11,4	15,1	9,8	7,3	11,1	5,0	

Rendements au 31 août 2021															
Code du fonds	Nom du fonds	FGP % ³	DDA ⁴	Rendements annualisés (%) ¹						Rendements annuels (%) ²					
				1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	10 ans	2021	2020	2019	2018	2017	
ACT CAN À FORTE CAP															
7131	Ac can val gr cap Mnv (GPM)	0,680	25,9	40,3	15,1	7,0	7,5	7,7	8,0	40,3	-5,5	-7,7	9,1	8,4	
7132	Ind. actions can. GPM Mnv	0,550	20,3	28,4	15,5	11,7	11,3	10,5	8,2	28,4	3,9	4,4	10,2	7,3	
7142	Inst Fid Act bse Cdn Mnv	0,800	17,1	23,9	13,5	11,7	11,2	10,5	9,6	23,9	3,9	8,3	9,7	7,8	
7313	Act can croiss Q CC&L Mnv	0,750	20,7	29,2	16,9	11,5	12,4	11,2	s.o.	29,2	5,8	1,4	15,4	6,3	
7451	Actions can Mawer Mnv	0,840	20,3	28,3	14,5	10,3	10,5	10,3	12,0	28,3	2,2	2,4	11,1	9,5	
7631	Act can Beutel Goodman Mnv	0,750	20,6	38,1	14,6	9,3	10,0	9,8	10,3	38,1	-5,0	-0,4	11,8	9,1	
ACT CAN FAIBLE/MOY CAP															
7032	CA petite cap Mont Bolt Mnv	0,720	NaN	NaN	NaN	NaN	NaN	NaN	NaN	NaN	NaN	NaN	NaN	NaN	
7122	Occ de croiss FCM Mnv	0,850	18,9	34,2	23,8	13,7	12,6	10,3	8,9	34,2	14,1	-4,0	9,5	1,3	
ACT AMÉR À FORTE CAP															
8131	Ind d'actions amér. GPM Mnv	0,550	20,3	26,8	22,9	16,4	18,3	16,7	19,0	26,8	19,1	4,5	24,1	10,7	
8196	Act am div crois Mnv (Well)	0,845	17,9	19,3	26,9	20,4	23,2	21,5	20,8	19,3	35,0	8,4	32,1	14,8	
8322	Ind actions améric BR Mnv	0,580	20,6	27,2	23,3	16,8	18,7	17,1	19,3	27,2	19,5	4,9	24,4	11,1	
8444	Revenu div. amér. FCM Mnv	0,970	22,1	29,2	23,7	20,6	20,3	17,8	s.o.	29,2	18,4	14,7	19,2	8,6	
ACTIONS INTERNATIONALES															
8321	Ind actions internat BR Mnv	0,580	10,8	22,4	12,9	8,0	8,2	9,1	10,3	22,4	4,2	-1,2	8,8	12,6	
8361	Act. intl Sprucegrove Mnv	1,070	9,3	30,2	11,6	5,5	6,3	8,5	9,5	30,2	-4,4	-5,7	8,8	17,7	
8452	Plac. int. Mawer Mnv	0,900	9,7	18,4	16,2	10,7	11,0	11,0	13,2	18,4	14,0	0,4	12,2	10,8	
ACTIONS MONDIALES															
8161	Croiss act mond MFS Mnv	0,750	15,0	25,4	21,9	18,5	19,4	18,1	17,2	25,4	18,4	12,1	22,3	12,9	
8181	Soc. Mond. Invesco Mnv	1,000	15,5	23,4	14,6	10,4	13,0	11,0	14,6	23,4	6,4	2,6	21,1	3,4	
SPÉCIALISÉS															
8581	Immobilier mond Fidelit Mnv	1,065	23,1	27,4	9,2	10,5	11,1	8,1	12,7	27,4	-6,5	13,3	12,8	-3,2	

Comptes à intérêt garanti (CIG)

Les taux d'intérêt des CIG offerts dans le cadre de votre programme collectif sont affichés ici.

Il s'agit des taux en date du 30 septembre 2021 et ceux-ci peuvent changer en tout temps.

Code du fonds	Nom du fonds	Taux d'intérêt
1000	CIQ MVie	0,250 %

Code du fonds	Nom du fonds	Taux d'intérêt
1001	CIG 1 an MVié	0,450 %
1002	CIG 2 ans MVié	0,550 %
1003	CIG 3 ans MVié	0,550 %
1004	CIG 4 ans MVié	0,700 %
1005	CIG 5 ans MVié	0,750 %
1010	CIG 10 ans MVié	0,950 %

Remarque :

¹Un rendement annualisé est un rendement moyen exprimé en taux annuel (pour une période d'un an).

²Le rendement annuel représente le rendement d'un placement sur une période d'une année. Par exemple, le rendement annuel au 30 juin 2012 couvre la période s'échelonnant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

³Les frais de gestion des placements (FGP) englobent les frais liés aux services de gestion des placements et à la tenue des dossiers, les frais d'administration, et peuvent comprendre les frais d'exploitation. Ils n'incluent pas l'impôt applicable.

⁴Les rendements depuis le début de l'année sont non annualisés.

⁵Consultez la fiche descriptive du fonds pour de plus amples renseignements sur l'indice de référence.



Rendements des fonds Manuvie

Ces taux représentent les rendements bruts des fonds Manuvie.



Données comparatives additionnelles

Afin d'offrir quelques données comparatives additionnelles, nous présentons également les rendements des fonds sous-jacents.

Profitez du programme de récompense des participants de Manuvie

À mesure que la valeur de votre compte augmente, vous profitez d'un taux d'intérêt majoré sur le solde de votre compte à intérêt garanti (CIG) et de frais de gestion des placements (FGP) réduits sur vos placements dans des fonds liés aux valeurs du marché. Le tableau ci-dessous illustre les avantages que procure un accroissement de votre épargne-retraite.

Valeur de votre compte dans chaque régime*	Augmentation des taux d'intérêt / Réduction des FGP
de 25 000 \$ à 39 999 \$	0,10 %
de 40 000 \$ à 59 999 \$	0,20 %
60 000 \$ et plus	0,25 %

*NOTA : Ce barème s'applique au solde de chacun de vos comptes des régimes offerts par l'entremise de Manuvie.

Formulaires

Voici la liste des formulaires inclus dans votre guide d'adhésion :

- Un **formulaire d'adhésion** au Régime de retraite enregistré



Écrire lisiblement, en caractères d'imprimerie, dans les cases réservées à cette fin.

Formulaire d'adhésion

Pour le

Régime de retraite enregistré (RRE)

Envoyez cette fiche dûment remplie à :
Université d'Ottawa
Micheline Moreau
550 Cumberland, pièce 019, Ottawa, Ontario, Canada,
K1N 6N5

Si vous avez besoin d'aide pour remplir cette fiche, communiquez avec votre employeur (le promoteur du régime).

Votre régime

Promoteur du régime/employeur L'Université d'Ottawa		Numéro de contrat de Manuvie 34060
Numéro de participant	Date du début de votre emploi (jj/mm/aaaa)	Date à laquelle vous adhérez au régime (jj/mm/aaaa)
Division	Province d'emploi	

Vos renseignements personnels

Sexe	Prénom		Nom	
Adresse postale (numéro, rue et appartement)				
Ville	Province	Pays	Code postal	
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro d'assurance sociale (NAS)		Situation de famille	
Nom du conjoint		Date de naissance du conjoint (jj/mm/aaaa)		
Langue	Numéro de téléphone	Poste	Adresse de courriel	

Un bénéficiaire **révocable** peut être changé en tout temps.

Une désignation de bénéficiaire **irrévocable** ne peut pas être changée sans le consentement écrit du bénéficiaire désigné. Le cas échéant, vous devez également obtenir le consentement du bénéficiaire désigné avant d'effectuer un retrait ou un virement d'actif de votre compte. Le père, la mère ou un tuteur ne peut pas donner de consentement au nom d'un mineur ayant été désigné comme un bénéficiaire irrévocable.

Si vous souhaitez désigner plus de trois bénéficiaires, joignez à la présente une annexe contenant les noms de chaque bénéficiaire et le pourcentage de l'actif devant leur être versé.

Si votre compte RRE contient des sommes immobilisées et que vous avez un conjoint à la date de votre décès, il est possible que, en vertu des lois applicables, les sommes dues soient versées à votre conjoint sans égard aux bénéficiaires que vous avez désignés.

Si votre bénéficiaire est mineur à votre décès, le fiduciaire que vous désignez agira au nom du mineur.

Désignation de bénéficiaire(s)

Si vous ne désignez pas de bénéficiaire et que vous n'avez pas de conjoint à votre décès, les sommes dues seront versées à vos ayants droit.

☐ Cochez ici si vous avez joint une feuille distincte. Le cas échéant, veuillez la signer et la dater.

Nom	Lien	Pourcentage de la prestation de décès.
Les bénéficiaires désignés ci-dessus sont considérés comme révocables, à moins que vous n'indiquiez qu'ils sont irrévocables.		

Si vous habitez au Québec :

La désignation d'un conjoint comme bénéficiaire est considérée comme irrévocable, à moins d'indication contraire. Si vous voulez que la désignation d'un conjoint comme bénéficiaire soit révocable, cochez la case suivante :

☐ Désignation révocable.

Fiduciaire d'un bénéficiaire mineur désigné ci-dessus (ne s'applique pas au Québec)

Tout paiement à un bénéficiaire mineur doit être versé en fiducie au fiduciaire dont le nom est indiqué ci-dessous.

Au Québec, le paiement sera versé en fiducie au tuteur du mineur.

Nom du fiduciaire	Lien

Si vous ne remplissez pas cette section, ou si le total des pourcentages ne donne pas 100%, vos cotisations seront affectées à un fonds axé sur une date de retraite dont la date est la plus rapprochée de votre date normale de retraite.

Vous pouvez modifier vos instructions de placement en ligne en tout temps.

Inscrivez un minimum de 5 % pour chaque fonds que vous aurez choisi.

Entrez des nombres entiers seulement.

Remarque : Le rendement d'un fonds lié aux valeurs du marché n'est pas garanti.

Vos instructions de placement

Suivez les instructions indiquées à la page 10 pour déterminer votre profil d'épargnant. Remplissez ensuite l'une des sections ci-dessous selon votre profil.



Remplissez cette section si vous avez choisi un **fonds axé sur une date de retraite** dans le cadre de votre stratégie de placement.

1. Suivez les instructions commençant à la page 9 pour choisir un fonds axé sur une date de retraite.
2. Inscrivez ci-dessous le code à quatre chiffres correspondant à votre fonds axé sur une date de retraite.

Code du fonds	Nom du fonds	Pourcentage de votre cotisation
	Fonds axé sur une date de retraite Manuvie	100 %



Remplissez cette section si vous avez choisi de **constituer votre propre portefeuille** dans le cadre de votre stratégie de placement.

1. Suivez les instructions commençant à la page 10 pour déterminer votre profil d'épargnant et choisir vos fonds.
2. Entrez le pourcentage de votre actif que vous souhaitez affecter à chacun des fonds. Le total doit donner 100 %.

Code du fonds	%	Code du fonds	%	Code du fonds	%	Code du fonds	%
1000		1001		1002		1003	
1004		1005		1010		3132	
3191		4131		4141		4162	
4191		4192		5011		5132	
5291		5452		7131		7132	
7142		7313		7451		7631	
7032		7122		8131		8196	
8322		8444		8321		8361	
8452		8161		8181		8581	
Le total doit être de 100 %.							100 %

Signature

Vous attestez que vous avez lu et compris les renseignements du présent formulaire et que vous êtes d'accord avec ceux-ci, y compris les sections Adhésion et autorisation d'enregistrement et Déclaration relative aux renseignements personnels ci-dessous. Vous attestez également que, à votre connaissance, les déclarations et réponses contenues dans le présent formulaire sont exactes.

Adhésion et autorisation d'enregistrement

Je demande à la Financière Manuvie de m'inscrire en tant que participant au régime. S'il y a lieu, j'autorise le promoteur du régime/l'employeur à prélever mes cotisations sur ma paie.

Votre signature	Date (jj/mm/aaaa)
Signature de l'administrateur du régime	Date (jj/mm/aaaa)

À l'usage de Manuvie

Numéro de client de Manuvie	Date (jj/mm/aaaa)	Version du document
		1873

Déclaration relative aux renseignements personnels

Dans la présente déclaration, les termes « vous », « votre » et « vos » renvoient au participant ou à la personne titulaire des droits attachés au contrat, à l'assuré et au parent ou au tuteur de tout enfant désigné comme assuré mais n'ayant pas atteint l'âge légal pour donner son consentement. Les termes « nous », « notre », « nos » et « la Compagnie » renvoient à La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, ses sociétés affiliées et ses filiales.

Les mises à jour concernant la présente déclaration et d'autres renseignements sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels sont publiés à l'adresse www.manuvie.ca.

Nous recueillons, utilisons, vérifions et communiquons vos renseignements personnels à des fins déterminées, et seulement avec votre consentement, ou dans la mesure où la loi l'exige ou l'autorise. En signant la demande, vous consentez à ce que nous recueillions, utilisions et communiquions vos renseignements personnels, tel qu'il est indiqué dans la présente Déclaration relative aux renseignements personnels. Toute modification au consentement doit faire l'objet d'une entente écrite avec la Compagnie.

Quels renseignements personnels recueillons-nous?

- Selon le produit que vous avez demandé, nous recueillons des renseignements personnels précis à votre sujet, notamment :
- des renseignements permettant d'établir votre identité, comme votre nom, votre adresse, vos numéros de téléphone, votre adresse courriel, votre date de naissance ou votre numéro d'assurance sociale (NAS);
- des renseignements sur la façon dont vous utilisez nos produits et services, ainsi que des renseignements sur vos préférences, caractéristiques démographiques et champs d'intérêt;
- d'autres renseignements personnels dont nous pourrions avoir besoin pour administrer notre relation d'affaires avec vous;
- des données bancaires et sur l'emploi pour l'administration des produits et services.

Nous utilisons des moyens honnêtes et licites pour recueillir des renseignements personnels à votre sujet.

Où recueillons-nous des renseignements personnels à votre sujet?

- les demandes et formulaires que vous avez remplis;
- d'autres interactions entre vous et la Compagnie;
- d'autres sources, notamment :
 - votre conseiller ou vos représentants autorisés,
 - des tiers avec lesquels nous traitons dans le cadre de l'établissement et de l'administration de votre régime/contrat/compte maintenant et dans l'avenir;
 - des sources publiques, comme les organismes gouvernementaux, et les sites Internet;
 - votre employeur/promoteur de régime;
 - les autres assureurs admissibles.

À quelles fins utilisons-nous vos données?

Nous utilisons vos renseignements personnels aux fins suivantes :

- administrer adéquatement les produits et services que nous vous fournissons et gérer notre relation avec vous;
- confirmer votre identité et vérifier l'exactitude des renseignements que vous nous fournissez;
- évaluer votre demande, et établir le régime/contrat/compte et administrer les droits qui y sont attachés;
- respecter les exigences légales et réglementaires;
- en apprendre davantage sur vous et sur la manière dont vous préférez faire affaire avec nous;
- analyser les données pour nous aider à prendre des décisions et à mieux comprendre nos clients afin d'améliorer nos produits et services;
- déterminer votre admissibilité à d'autres produits et services qui sont susceptibles de vous intéresser, et vous fournir des précisions sur ces produits et services;
- effectuer des audits et des enquêtes.

À qui communiquons-nous vos renseignements?

- aux personnes, institutions financières et autres parties avec lesquelles nous traitons dans le cadre de l'établissement et de l'administration de votre régime/contrat/compte maintenant et dans l'avenir;
- aux employés, agents et représentants autorisés;
- à votre conseiller et à ses employés et à toute agence qui a signé une entente avec nous et dispose du droit de superviser, directement ou indirectement, votre conseiller et ses employés;
- à toute personne ou à toute organisation à qui vous avez donné votre consentement;
- aux personnes autorisées par la loi à consulter vos renseignements personnels;
- aux fournisseurs de services qui ont besoin de ces renseignements pour nous fournir leurs services (par exemple des services de traitement des données, de programmation, de stockage des données, d'étude de marché, d'impression, de distribution et d'enquête).

Les personnes, organisations et fournisseurs de services susmentionnés se trouvent au Canada et dans des territoires à l'étranger, et sont ainsi soumis aux lois de ces territoires. Lorsque nous transmettons des renseignements personnels à nos fournisseurs de services, nous exigeons qu'ils les protègent de façon conforme à nos politiques et pratiques en matière de protection des renseignements personnels.

Pendant combien de temps conservons-nous vos renseignements personnels?

La plus longue des périodes suivantes :

- la période prescrite par la loi et les lignes directrices établies pour le secteur des services financiers, et
- la période requise pour administrer les produits et services que nous vous fournissons.

Retrait de votre consentement

Vous pouvez nous retirer votre consentement à l'utilisation de votre NAS ou de votre numéro d'entreprise, s'il y a lieu, à d'autres fins que celles de l'administration de l'impôt. Vous pouvez également nous retirer votre consentement à l'utilisation de vos renseignements personnels pour nous fournir des renseignements sur d'autres produits et services, sauf dans le cas des envois qui accompagnent vos relevés.

À moins que les lois fédérales ou provinciales ne vous en donnent le droit, vous ne pouvez pas nous retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation, à la conservation ou à la communication des renseignements personnels dont nous avons besoin pour établir ou administrer le régime/contrat/compte. Si vous nous retirez effectivement votre consentement, un régime/contrat/compte ne pourra être établi et les sommes dues ne pourront être versées aux termes du régime/contrat/compte, ou nous pourrions traiter le retrait de votre consentement comme une demande de résiliation du régime/contrat/compte.

Si vous souhaitez retirer votre consentement, téléphonez à notre Service à la clientèle au 1 888 MANUVIE (626-8843) au Québec, ou au 1 888 MANULIFE (626-8543) à l'extérieur du Québec, ou écrivez au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse indiquée ci-après.

Exactitude et accès

Vous nous informerez de tout changement apporté à vos coordonnées. Vous avez le droit de consulter les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, d'en vérifier l'exactitude et au besoin d'y faire apporter les corrections appropriées. Si vous avez des questions, si vous voulez recevoir des renseignements supplémentaires au sujet des personnes qui ont accès à vos renseignements personnels ou en ce qui concerne nos politiques et procédures en matière de protection des renseignements personnels, ou si vous voulez consulter ou corriger les renseignements personnels vous concernant que nous avons en dossier, veuillez vous adresser par écrit au :

Responsable de la protection des renseignements personnels

Manuvie

500 King Street N

Waterloo (Ontario) N2J 4C6

Privacy_office_canadian_division@manuvie.com

Veuillez noter qu'il est impossible de garantir la protection des communications par courriel. Ne nous envoyez pas de renseignements de nature confidentielle par courriel. En communiquant avec nous par courriel, vous nous autorisez à communiquer avec vous par courriel.



Vous avez besoin de votre numéro de client (qui se trouve à la page 1 de votre relevé) et de votre numéro d'identification personnel (NIP) lorsque vous communiquez avec le Service à la clientèle de Manuvie. Les représentants du Service à la clientèle peuvent également vous aider à activer votre NIP ou à le modifier.

Votre numéro de client est le: _____

Des questions?

Communiquez avec Manuvie

☎ Téléphonez-nous : **1 888 388-3288**

- Les représentants du Service à la clientèle sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE).
- Des spécialistes en formation financière peuvent être joints du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (HE).

@ Faites-nous parvenir un courriel : GROmail@manuvie.ca

🌐 Consultez notre site Web : www.manuvie.ca/PRO

Vous pouvez communiquer avec nous en utilisant le Service ATS au 1 866 391-7788.

Processus de résolution des plaintes

Pour en savoir plus sur le processus de résolution des plaintes de Manuvie, consultez la page manuvie.ca/particuliers/soutien/pour-nous-joindre/regler-une-plainte.html

Communiquez avec Manuvie

☎ Téléphonez-nous : **1 888 388-3288**

@ Faites-nous parvenir un courriel : GROmail@manuvie.ca

🌐 Consultez notre site Web : www.manuvie.ca/PRO

Vous pouvez communiquer avec nous en utilisant le service ATS au 1 866 391-7788.



Les produits et les services de Solutions Retraite collectives sont offerts par l'intermédiaire de Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers).

Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.